

Petite Tunisie

ABONNEMENTS

	Tunis-Tunisie	France
Un an.....	10	12 fr.
Six mois.....	6	7 »
Trois mois.....	4	5 »

Payables d'avance

Rédacteur en Chef : EM. LACROIX

Rédaction et administration : 14, Rue Al-Djazira. — TUNIS.

LES ANNONCES SONT REÇUES AU BUREAU DU JOURNAL
La « Petite Tunisie » ne paraît que le vendredi du 1^{er} juillet au 30 septembre.

ANNONCES

Annonces diverses.....	la ligne.	» 40
Réclames.....	—	» 60
Chronique locale.....	—	1.50

Payables d'avance

La PETITE TUNISIE est désignée pour insérer les annonces légales et judiciaires de la Régence de Tunis pendant l'année 1894

Tunis le 4 Juin 1894

Nos Services postaux

La commission des services maritimes postaux, sous la présidence de M. Etienne, a entendu le rapport verbal de M. Saint-Germain, député d'Oran, sur les précédentes résolutions de la commission et les diverses propositions déposées. M. Saint-Germain a donné à ses collègues tous les renseignements qu'ils pouvaient désirer, notamment sur les diverses phases par lesquelles avait passé la question des services postaux de la Méditerranée avant d'aboutir au projet du gouvernement.

Le député d'Oran a soutenu l'utilité des lignes de Port-Vendres à Alger et de Port-Vendres à Oran, en indiquant la nécessité d'avoir des relations commerciales rapides entre la France et l'Algérie.

M. Saint-Germain a ensuite discuté l'amendement de M. Bourlier, député d'Alger, à l'aide des renseignements fournis par le directeur des Postes et Télégraphes.

Le service quotidien de Marseille à Alger, a-t-il dit, avec suppression de la plupart des autres lignes coûterait près de trois millions.

Or, d'après lui, il n'y aurait aucun avantage pour le commerce à se servir de la voie ferrée algérienne pour faire parvenir les marchandises d'Alger à Oran ou Constantine.

Le rapporteur a cité à ce sujet plusieurs exemples.

Un courrier partant le dimanche à midi de Marseille, par voie d'Alger, pour Oran, n'arriverait au moyen de la correspondance par chemin de fer que le mardi, à 6 heures du matin à Oran; alors que ce même courrier, partant directement le même jour et à la même heure arriverait trois ou quatre heures avant à Oran.

Suivant M. Saint-Germain, l'inutilité de la correspondance par voie ferrée d'Alger à Oran est démontrée.

M. Saint-Germain a démontré la sûreté du port de Port-Vendres que la Compagnie Transatlantique a contestée. Il a fait part sur ce point des différents vœux émis par les assemblées compétentes : Chambres de Commerce, Conseils généraux, etc.

La conclusion du rapporteur est qu'il faut un service quatre fois par semaine pour Alger, deux services directs pour Oran et le septième par Port-Vendres.

Au sujet de l'escale des Baléares, pour le courrier d'Alger, M. Saint-Germain a donné les raisons qui militent en faveur de son maintien.

Il a terminé ce long exposé par l'examen du côté financier de la question. Il a établi ce que coûteraient les services : 1^{er} avec le projet du gouvernement ; 2^o avec le projet de l'ancienne Commission.

Le rapporteur a cité les chiffres des subventions accordées par la France aux services postaux de la Méditerranée, de la Manche et de l'Océan, et les chiffres des subventions accordées par

les autres puissances à leurs services réguliers en Italie, en Angleterre et aux Etats-Unis.

Il estime que la subvention accordée à la compagnie concessionnaire doit être augmentée, les vitesses devenant plus élevées et les services de l'ancien cahier des charges étant augmentés.

La Commission a partagé l'avis de son rapporteur.

Elle estime que la Chambre devra faire un effort pour augmenter la subvention et a remercié M. Saint-Germain de son exposé.

La Commission entendra cette semaine les directeurs des compagnies de navigation.

La Tunisie, comme on le voit par ce qui précède, est la constante préoccupation de la Commission des services maritimes postaux !!!

Si notre ministre ne tenait vigoureusement la main afin qu'on maintienne le *statu quo*, nous risquerions fort de perdre un courrier sur les trois que nous avons actuellement.

Mais qu'on se tranquillise : en se rendant en France, M. Rouvier y est allé, non pas tant pour inaugurer la section tunisienne à l'exposition de Lyon, mais surtout pour cette question des services maritimes postaux et pour nos chemins.

Nous savons, à propos de ces derniers, qu'il est très ennuyé des retards qu'apporte la Chambre des députés à les voter et il va encore faire l'impossible pour aplanir les difficultés qui surgissent sans cesse sans rime ni raison.

Dieu fasse qu'il réussisse

Devant l'odieuse attaque dirigée contre une jeune et honorable personne amie, par le sieur Tridon, j'ai pour devoir de préciser malgré la prière qui m'a été faite de ne pas répondre tant on dédaignait cette sortie mal fondée.

D'abord L. de Peyraud est depuis dix ans mon pseudonyme et je n'ai jamais permis à quiconque de s'en servir.

Quant au « Guignol » que le rédacteur de la feuille du coin, veut absolument attribuer à un Suisse — nous savons pourquoi — il est rédigé par un Lyonnais de nos amis M. C.

M. C. demande au fanfaron comment un « Guignol » peut-être à la fois grotesque et diffamatoire ?

Décidément cette pauvre « Dépêche » périclite de jour en jour sous l'habile direction de l'épais Lecore. Du temps de M. de Fonvielle elle avait du sérieux, mais aujourd'hui sa maigre importance est due aux renseignements faux qu'elle publie continuellement, n'en déplaise au spadassin qui qualifie la « Petite Tunisie » de feuille à scandales.

Em. L.

On se demande, dans le public, si les cahiers des charges dressés par telle ou telle administration sont faits pour être suivis à la lettre ou si c'est tout simplement de la pire fumisterie selon que l'administrateur est M. Pierre ou M. Paul ou même S. A. le prince Si Mustapha ?

Est-il vrai que M. Paul Bourde, directeur des Contrôles (?) des Renseignements

et de l'Agriculture, a nettement posé, il y a quelques mois, sa candidature à la Résidence générale ?

Est-il vrai que ce fonctionnaire, dont la réputation a été surfaite, se soit laissé aller à dire, tout récemment, que sa nomination au « gouvernement général de la Tunisie » était une question de jours ?

Il paraîtrait que c'est M. Beau, sous-chef de cabinet du Résident général, chargé des rapports entre la Résidence et les contrôleurs civils, qui aurait demandé, comme un *service personnel*, que son ami M. Finet soit nommé contrôleur suppléant.

Le choix de M. Finet ne nous semble pas heureux, ce négociant en rupture de boutique, ayant été mêlé très activement aux luttes locales de ces dernières années et partant comptant beaucoup d'ennemis en Tunisie.

Crève !

Pendant que le train d'Hamamel-Lif nous transportait cahin-caha dans cette station balnéaire, je devisais avec un de nos plus aimables docteurs — la coqueluche des dames, appartenant à ce qu'on est convenu d'appeler le *high-life* de notre Tunis-la-coquette — sur les vicissitudes de la vie humaine à propos d'une lettre navrante de désespoir. Son auteur, en disant son dernier adieu à un ami dévoué, lui annonçait sa résolution bien arrêtée d'en finir avec cette vie insupportable et de misère qui lui pesait sur les épaules comme un lourd fardeau dont il se sentait incapable d'en supporter plus longtemps le poids.

Et pourtant, le malheureux, en songeant à mettre fin à ses jours, publiait qu'il allait laisser une femme et quatre enfants sur le pavé, sans ressources, sans pain même, sans rien.

— Mais quel est donc cet individu ? allez-vous certainement dire et ne peut-il pas travailler pour nourrir lui et les siens ?

Cet individu avait autrefois une situation officielle. Il gagnait bon an mal an ses six mille francs. Volant un jour faire une spéculation dans une affaire de terrain où le gouvernement était en cause, il fut licencié de son emploi. On lui prit son terrain sans le lui payer et depuis lors il végète, il meurt de faim. Il s'est adressé partout pour obtenir un modeste emploi, partout on lui ferme — poliment c'est vrai — la porte au nez en lui disant qu'il n'y a pas d'emploi disponible. Et le lendemain, alors que ses entrailles crient la faim, alors que ses enfants demandent, en pleurant du pain, du pain papa, nous avons faim ! alors que sa femme, impuissante se meurt et d'inanition et de maladie sur un lit de douleurs, il apprend qu'on vient de nommer un M. X... quelconque à l'emploi qu'il convoitait !

A la place de cet homme ne

deviendrons-nous pas fou de rage contre cette société qui est si dure envers lui parce qu'il a peut-être commis non pas une indécatesse mais une pécadille, une simple pécadille qu'une remontrance seule aurait dû punir ? à la place de cet homme ne nous gendarmions-nous pas contre cette société qui est si dure avec lui alors qu'on voit des gens qu'on ne prendrait même pas avec des pincettes, des gens qui ont commis dans leur existence plus que des actes délictueux mais des crimes, tenir le haut du pavé, avoir des places dans l'administration, des faveurs...

En présence de l'animosité avec laquelle on s'acharne après ce malheureux qu'on voudrait peut-être voir trépasser avec les siens. — son crime ne mérite-t-il pas en effet la mort ? — il se révolterait, demain, il viendrait — nouvel Henry — à commettre un crime, un attentat pour atteindre un de ceux de cette société qui le repousse qu'il ne se trouverait pas un juré capable de le condamner nous en avons l'intime conviction. Tel était l'avis de notre docteur et tel est le nôtre. Cet homme a assez durement expié sa faute, par quatre années de misère; on ne peut le laisser mourir de faim lui et les siens. Nous sommes convaincu que notre honorable Ministre dont nous connaissons les sentiments humanitaires ne permettra pas qu'on prolonge plus longtemps une situation semblable et qu'il donnera des ordres pour que ce malheureux soit casé quelque part. S'il ne le fait pas pour lui il le fera en tous cas pour ces quatre enfants et cette femme qui n'ont rien fait, eux, à la société.

Ici, en Tunisie, c'est plus fort que chez Nicolle. On a beau prévenir que le sieur X... est un poseur de... *lapis, di primo cartello* — demander de plus amples renseignements au représentant de la maison Paturaud et Cie et à d'autres — c'est comme si on flûtait. On voit toujours avec stupéfaction le même monde fréquenter le type en question. Ce serait à faire croire que : qui se ressemblent s'assemblent. Il n'en est pourtant heureusement rien. Mais pourquoi ne pas fuir ce cramponnant individu ?

« C'est de Cagliari que nous viendra la lumière », a dit, dernièrement, un journal local, laissant entendre que M. Prax allait faire paraître son « Rappel » dans cette ville, lequel « Rappel » nous serait envoyé par ballots volumineux.

L'avant-veille de son départ, M. Prax qui ne cachait à personne ses projets de départ, disait à un de nos amis, qu'il se rendait à Barcelone où il travaillerait à se faire une situation dans le journalisme.

Ces paroles ne concordent guère avec l'affirmation du journal du coin qui a voulu mettre la pace à l'oreille de quelques personnages et les empêcher de dormir leur saoul.

L'ouverture du Casino aura lieu Dimanche, 17 Juin.

Un train partira de cette localité pour Tunis à minuit.

Gerance d'immeubles

Conditions très avantageuses

S'adresser à M. BERTHIER, 12, rue de Paris. Excellentes références.

AVIS

M. BERTIER, chargé de la gestion des immeubles dont les loyers sont saisis par la municipalité de Tunis, a l'honneur de porter à la connaissance du public qu'il met en location pour le Raslâm un choix considérable d'appartements, magasins, boutiques, écuries et remises situées dans différents quartiers de la ville.

Pour visiter et traiter, s'adresser à M. BERTHIER, Recette municipale, ou 12, rue de Paris.

MAGASIN GÉNÉRAL

22, avenue de France, TUNIS

MAISON BORTOLI FRÈRES ET C^o

Encouragés par le succès que nos complets lawn-tennis avaient obtenu l'année dernière, nous avons voulu, cette année, donner une plus grande extension à ce rayon et augmenter considérablement la variété des modèles. Aujourd'hui, nous pouvons offrir à nos acheteurs un choix très complet de costumes ou vestons ayant tous une coupe irréprochable et de dispositions nouvelles; leurs prix modiques les mettent à la portée de le monde.

Nous avons apporté le même assésment dans nos vestons de flanelle, tu coutil, alpaga; nous mettons en vente articles dès aujourd'hui.

Natre préoccupation constante éta faire de chacun nos rayons une spété, nous ne craignons pas de signal l'attention des acheteurs notre rayon bonneterie et chaussures, qui renferme assortiment splendide de chemises satinte, tussor, batiste, foulard, etc., nos chaussures bains de mer, avec et sans semelle caoutchouc, en un mot toute notre chaussure d'été pour hommes, dames, enfants et fillettes.

Etoffes de toutes sortes pour robes: satinette, zéphyr, mousseline de laine, pongé, foulard, schanting.

Chapeaux pour dames dernière nouveauté. Casques de toutes formes et toutes sortes, couvre-nuque.

Par suite d'une diminution assez sensible sur la valeur de l'argent, les divers articles de la maison Christofle ont subi à leur tour, une différence très appréciable.

Seul depositaire pour la Tunisie de l'Orfèvrerie CHRISTOFLE de Paris

M. D. ODDO, chirurgien-dentiste de S. A. le Bey, 23, rue d'Espagne, à côté du Consulat d'Espagne, reçoit tous les jours de 8 heures du matin à 6 heures du soir.

sonnel composé d'un receveur et de trois commis. Devant le chiffre presque insignifiant de lettres et télégrammes échangés aujourd'hui entre cette localité et le restant du monde civilisé, l'administration des postes, plus prévoyante que celle des communes, vient de supprimer trois employés sur quatre. Pauvre Goulette, dire que tu n'es pas encore au bout de tes peines!

C. G. T.

Le tribunal de Commerce de Cette vient de prononcer un jugement intéressant au point de vue de la presse.

Le « Journal de Cette » reproduisait, depuis quelques semaines, une série d'articles, d'apparence technique et concernant la Compagnie Générale Transatlantique, publiés par le « XIX^e Siècle ».

Le tribunal de Commerce de Cette saisi de l'affaire, a jugé que le but des articles du XIX^e Siècle, reproduits par le Journal de Cette, est manifestement d'effrayer les actionnaires ou obligataires et par suite de provoquer la baisse des valeurs de la Compagnie Générale Transatlantique, et déclaré qu'il considère ces articles comme de véritables articles financiers.

Le Journal de Cette a été, en conséquence, condamné à dommages-intérêts et il lui est interdit de continuer la publication des articles du « XIX^e Siècle ».

(« Journal des Débats ».)

Collection d'un Dragon

Les bas de la femme, négligemment jetés sur une chaise ou sur la descente de lit et sur lesquels reposent les jarretières, disent encore quelque chose à l'imagination. Les bottines de l'homme surmontées de ses chaussettes, conservent toujours, même au repos, un cachet grotesque et ridicule.

Nous avons visité les caves de MM. Cibial et Cie, situées rue de la Sebka, d'une fraîcheur nécessaire à la conservation des vins. On nous a fait naturellement déguster différentes qualités de vins rouge et blanc. Nous pouvons dire sans exagération que tous les vins ronges possèdent un goût de Bordeaux. MM. Cibial et Cie feront sans doute de brillantes affaires eu égard à la modicité de leurs prix et aussi à la rapidité avec laquelle s'effectuent leurs livraisons à domicile. Nous ne saurions trop recommander à nos nombreux lecteurs et abonnés de favoriser cette maison française; ils y trouveront et bénéfice et satisfaction.

LE CIRQUE TOURNIAIRE

Cet établissement, amélioré, agrandi, a rouvert ses portes dimanche dernier.

La salle était trop petite encore pour contenir les nombreux spectateurs qu'avait attiré cette première représentation.

son sang-froid et de lui exprimer son étonnement.

— Quel appétit ! s'écriait-il de temps en temps.

— Je trompe ma douleur, répondait simplement Malorné.

— Quelle soif !

— Je cherche à éteindre le volcan qui gronde dans ma poitrine.

A un moment donné, le commissaire de police put espérer qu'à force d'éteindre et de tromper, Malorné se mettrait dans l'impossibilité d'exécuter son projet de minuit. Mais il ignorait la capacité de Malorné. Ce fut le commissaire qui sentit la nécessité de s'arrêter lui-même sur la voie du clicquot, après s'être déjà retenu sur la pente du chambertin. Il se leva tout à coup.

— Il faut que je vous quitte un instant mon cher ami.

— Pourquoi ?

— Pour aller à l'Opéra où mes fonctions officielles m'enjoignent de me montrer.

— Eh bien ! j'irai avec vous.

— Diable, il est collant ! dit le commissaire entre ses dents.

Tous deux allèrent à l'Opéra. Il s'agis-

sait de tuer le temps jusqu'à minuit. Ils le tuèrent à force de cafés et de brasseries. Enfin l'heure décisive les trouva rue Léonie. Le commissaire de police s'était fait accompagner de deux agents en bourgeois. Malorné guidait la petite troupe. Il avait, comme il l'avait dit, toutes les clefs sur lui; on n'eut donc pas besoin de sonner la concierge. On traversa le jardin par une nuit charmante, silencieuse et parfumée, pleine d'étoiles en haut et de fleurs en bas. Mais de ces quatre personnages aucun ne se préoccupait des douceurs et des poésies de cette nuit. Le commissaire songeait à la vilaine corvée qu'il avait dû accepter et souhaitait qu'un contre-temps vint déranger les combinaisons de Malorné. Quant à celui-ci, à mesure qu'il approchait du but, il se sentait défaillir physiquement et moralement. Vint un moment où le magistrat le vit chanceler et s'appuyer à un vernis du Japon.

(A suivre.)

LE COMMISSAIRE GIDE

Suivant notre conseil, les nombreuses personnes qu'à dupées Monsieur le commissaire de police Gide, ont assigné en déclaration de faillite ce policier-garçonnier.

Le tribunal de Commerce s'est empressé de faire droit à une demande aussi juste et a même ordonné le dépôt de la personne du failli à la maison d'arrêt.

L'exécution de cette deuxième partie du jugement ne pourra être mise à exécution, M. Gide ayant jugé prudent de passer la frontière et de se réfugier en Belgique.

M. Sènemaud a été nommé syndic provisoire de la dite faillite.

Tunis, le 5 juin 1894.

Monsieur le Directeur de la « Petite Tunisie ».

Je viens solliciter auprès de vous, l'hospitalité de votre journal pour l'insertion de ces quelques lignes, espérant que vous voudrez bien me l'accorder.

Depuis quelque temps déjà, la « Dépêche Tunisienne », s'occupe de moi dans ses colonnes, avec un peu plus d'acharnement que de raison.

J'ignore dans quel but. Si c'est pour tenir ses lecteurs au courant des faits du jour, je vous ferai remarquer qu'elle est loin d'être bien informée, surtout en ce qui se passe au Palais.

Hier encore un entrefilet paraissait concernant mon altercation sur l'avenue de la Marine, prétendant que vu le nombre d'affaires, la mienne était renvoyée à une prochaine audience, tandis que, mercredi 30 mai dernier, à 8 heures du matin, au tribunal de simple police, où j'ai comparu contradictoirement avec mon adversaire, nous avons purement et simplement été renvoyés dos à dos.

Veuillez agréer, etc.

Moïse SAMAMA aîné.

Echos Tunisiens

Trente pour un

D'après les renseignements qui nous sont parvenus un peu de tous les côtés, le rendement de l'orge, cette année, serait en moyenne de trente pour un, ce qui ne s'était vu depuis longtemps en Tunisie.

La récolte du blé sera sensiblement moins bonne, elle atteindra toutefois le 20 pour un. Il faut espérer que nous entrons dans la période des vaches grasses et que nous aurons encore deux ou trois années de bonnes récoltes à annoncer.

Grandeur et... décadence

Autrefois, la recette des postes et télégraphes de la Goulette avait un per-

— Oui... oui... Ah ! pourquoi est-ce Palmérin plutôt qu'un autre ? A quels mords ne doit-il pas être en proie ?

— Malorné ?

— Cher ami ?

— Pourquoi ne pas abandonner ce Palmérin à ses reniords ?

— Non ! s'écria avec force Malorné, non ! il faut que la justice suive son cours.

— Bien décidément ?

— Mettez-vous à ma place !

— Ah ! non, fit le commissaire.

— Alors, allons dîner !

II

Pourquoi les commissaires de police partagent-ils avec les médecins la réputation d'être des fourchettes de premier ordre ? Je n'en sais rien, mais le fait est exact. Cependant, ce jour-là, le commissaire de police devait baisser pavillon devant Malorné qui, malgré ses graves préoccupations, rédigea un menu dont auraient tiré gloire Laguièvre ou Carême. On n'aurait jamais dit qu'à quelques heures de là le même homme qui se jouait avec les perdreaux en chartreuse allait faire sa partie dans un drame. Le commissaire ne pouvait se lasser d'admirer

Feuilleton de la Petite Tunisie

(3)

Le Flagrant Délit

— Vous le voulez ?

— Vous me devez ce suprême témoignage d'amitié. Je croirai dîner encore avec Palmérin. En ai-je fait de ces fins repas sur la terrasse du Gymnase avec ce brigand de Palmérin !

— Malorné... ce Palmérin me paraît vous tenir encore au cœur plus que vous ne croyez.

— Je ne le nie pas, mon cher condisciple; c'est à ma femme que j'en veux plus qu'à Palmérin... Palmérin, mon Dieu, n'est qu'un Lovelace, obéissant à l'empire de ses sens...

— Un faux ami, cependant... un traître...

— J'en conviens.

— Un monstre...

— C'est évident !

— Puisque vous voulez en tirer un châ-timent exemplaire...

LIGNE DE TUNIS A HAMMAM-EL-LIF

Horaires du printemps à partir du 16 Avril

ALLER	TUNIS.....	Départ.	6.00	11.15	2.15	4.15	5.45
	HAMMAM-EL-LIF.....	Arrivée.	6.30	11.45	2.45	4.45	6.15
RETOUR	HAMMAM-EL-LIF.....	Départ.	7.00	1.15	3.15	5.00	6.30
	TUNIS.....	Arrivée.	7.30	1.45	3.45	5.30	7.00

BANQUE DE TUNISIE

Société anonyme

CAPITAL 8 MILLIONS de francs
Siège social à Tunis

OPÉRATIONS DE LA SOCIÉTÉ

Encaissements et Recouvrements. --
Avances sur prêts, sur marchandises et
sur hypothèques immobilières ou mariti-
mes. - Dépôts à vues et à échéances fixes
Garde de titres. - Paiement et escompte
de coupons-Reports - Ordres de bourse
au comptant et à terme sur tous les mar-
chés Européens. - Emission de chèques et
de lettres de crédit sur tous pays.

SOUSCRIPTIONS - EMISSIONS

UNE DAME VEUVE de haute fa-
mille, par-
lant plusieurs langues voudrait trouver
une position, soit comme *interprète* dans
un hôtel ou dans une famille, ou même
chez monsieur seul.
S'adresser au Bureau du journal.

COMPAGNIE ALGÉRIENNE

SOCIÉTÉ ANONYME

Capital: 15 Millions entièrement versés
Comptoir de Tunis, 12, rue de Hollande
Escompte, Recouvrement, Avances sur
titres et marchandises, Chèques et let-
tres de crédit sur tous pays. Encaisse-
ment de coupons. Ventes, Achat sur
garde de titres.

Intérêt bonifié aux déposants de fonds
3 0/0. - Bons de caisse: Bons à un
an et deux ans, 3 0/0; Bons à trois
ans et quatre ans, 3 1/2 0/0; Bons à
cinq ans, 4 0/0.

A LOUER à Maxula-Radès, une
superbe maison avec
premier étage, pouvant servir pour hôtel-
restaurant. - Prix modéré.

S'adresser: au bureau du journal.

Épicerie et Comestibles

GROS ET DÉTAIL

Doura Frères

Entrepôt: 14 et 29, Rue des Glacières; Succursale: Avenue Bab-Djedid, 48
TUNIS

Denrées coloniales, légumes secs, conserves alimentaires, confiserie, se-
moules et farines, pommes de terre, pétrole.

LIQUEURS ORDINAIRES ET DE PREMIÈRES MARQUES
Cognac marque DOURA FRÈRES

Toutes les commandes pour le dehors sont expédiées *franco* d'emballage
rendues en gare.

La maison livre à des prix défiant toute concurrence.

FER QUINA BISLERI

VOLETE LA SALUTE ??



LIQUEUR

Stomachique Reconstituante

de Felice BISLERI
MILAN

Boisson agréable avec l'eau de
Seltz et Soda. Se boit préférable-
ment avant le repas et à l'heure
du Vermouth.

L'EAU

de la R. Sorgente Angelica de
NOCERA UMIRA, légère, g-zeu-
ze, alcaline, certifiée pure, répu-
tée et déclarées par les principal-
es célébrités médicales la *reine*
des eaux de table.

VOLETE DIGERIR BENE ??



Bisléri
CONCESSIONARIO
MILANO

Dépositaire pour la Tunisie A. FERRETTI, 19, rue Chaker - TUNIS

AUX ARMES DE ST-ETIENNE

C. BOURY

TUNIS - Rue Al-Djazira, 25

SUCCESSALES AU KEF ET A SFAX

Armes de Chasse et de Tir - Location d'Armes - Cartouches chargées
Douilles, Plombs et Articles de Chasse - Sabres, Epées, Eperons.

ATELIER DE RÉPARATIONS

Dépôt de Méches à Mine - Dépôt de Poudres de Chasse et de Mine de l'Etat.

GRANDE ÉPICERIE ORIENTALE
AIMÉ EYRIÈS

TUNIS - 22, Rue d'Italie, 22 - TUNIS
Maison française la plus ancienne de Tunis se recommandant par la finesse de ses produits
Grand arrivage de fromages et beurre frais à tous les courriers
Maison de gros et de détail

CRÉDIT FONCIER DE TUNISIE

Société anonyme, capital: 10,000,000

OPÉRATIONS DE LA SOCIÉTÉ

Prêts sur hypothèques, sur titres de
marchandises. - Avances sur récoltes
- Garde de titres. - Reports - Paiement
et escompte de coupons - Ordres
de bourse au comptant et à termes
- Dépôts à vue et à échéances fixes
- Encaissements et recouvrements. -
Emissions. - Souscriptions. - Chèques
et lettres de crédit.

FABRICATION FRANÇAISE

de serrures et combinaisons

Pour COFFRES-FORTS

simples ou incombustibles

FORESTIER FRÈRES (Valnes)

Seul dépositaire pour la Tunisie:

A. MODIGLIANI, 4, avenue de
France (Passage de Tunis).

Demandez partout

"L'APÉRITIF BELLOT"

ABSINTHE ET AMER CONILH

Bellot, distillateur à Tunis

rue Al-Djazira, 46, 48, 50.

Dépôt général des eaux minérales de VICHY
Dépôt des liqueurs fines de la maison LAVAINÉ et Cie

Au Cadran Universel

CHARLES KLOTH

TUNIS - 17, avenue de France, 17 - TUNIS

Horlogerie, joaillerie, Orfèvrerie, Optique, etc., etc.

Manufacture de carreaux de Faïence

Fourmaintraux-Tourquin

à DESVRES (Pas-de-Calais)

CIMENTS PORTLAND ARTIFICIELS

DU BOULONNAIS

TRAVAUX EN CIMENT

Cuves à vin, Enduits de citernes et de bassins, Bétons, Dallages

Paul CAILLARD, architecte, représentant

BUREAU ET CABINET D'ÉCHANTILLONS

Rue de Russie (angle de la rue Al-Djazira) - TUNIS

Messageries Françaises

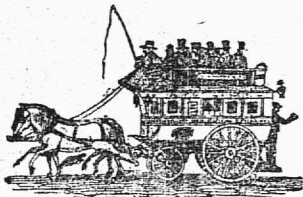
DEMANGE & Co

Service Quotidien Régulier

entre TUNIS-SOUSSE et vice-versa

Service des Dépêches

Transport des Voyageurs et de la Messagerie



Départ de Tunis et de Sousse tous les jours à midi
BUREAUX: à Tunis, rue d'Italie, 17; à Sousse au Café du Commerce.

Maison PIERRE AUVIN. - TUNIS

MARBRES BRUTS et OUVRÉS

Importation directe des grandes carrières de France, Belgique, Grèce et Italie

CHEMINÉES DEPUIS 12 FRANCS

Articles de Fumisterie, Carrelages, Escaliers, Monuments Funéraires.

Bureaux et Magasins: 7, rue d'Espagne.

Vastes Entrepôts: rue d'Italie.

N.-B. - Des ouvriers spéciaux sont attachés à la Maison pour la pose des travaux

Royal Windsor FABRIQUE DE CONFISERIE SUISSE

J. F. DESHUSSES
A Versoix, près de Genève (SUISSE)
Maison fondée en 1852
PLUSIEURS MÉDAILLES D'OR
et diplômes d'honneur

LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

Avez-vous des Cheveux gris?
Avez-vous des Pellicules?
 Vos cheveux sont-ils faibles ou tombent-ils?
SI OUI

Employez le ROYAL WINDSOR qui rend aux Cheveux gris la
couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des
Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régéné-
rateur des Cheveux médaillé. Résultats inespérés. - Vente
toujours croissante. - Exiger sur les flacons les mots ROYAL WINDSOR.

Se trouve chez les Coiffeurs-Parfumeurs, en flacons et demi-flacons.

Entrepôt: 22, Rue de l'Échiquier, PARIS

Env. f. sur demande du Prospectus contenant détails & attestations.

Agent général pour la Tunisie:
A. MODIGLIANI, Avenue de Fran-
ce, 4, (Passage de Tunis).

Matériel neuf et d'occasion

A. PETOLAT, à Dijon

FONDERIES ET ATELIERS DE CONSTRUCTION

VENTE ET LOCATION

Succursale à Tunis

La Maison PETOLAT, bien connue des entrepreneurs, a installé à Tunis, depuis
courant mars, une succursale importante où ses clients trouveront tout le MATÉRIEL
et l'OUTILLAGE nécessaires aux travaux publics.

Adresser la correspondance à M. PETOLAT, place de la Gare Française, à Tunis.

PHOTOGRAPHIE GARRIGUES

MAISON PRINCIPALE

9, avenue de France, et rue de Bône, 2

SUCCESSALE: 23^a, rue Al-Djazira (ancien local). - TUNIS

LA PHOTOGRAPHIE GARRIGUES

exécute tous travaux photographiques
de quelque nature qu'ils soient (repro-
duction, agrandissement, travaux en ville et à
la campagne) à des prix très modérés

LA PHOTOGRAPHIE GARRIGUES

vend tous produits accessoires et ap-
pareils photographiques.

LA PHOTOGRAPHIE GARRIGUES

est le seul dépositaire de la Compa-
gnie Eastman.

Les nouveaux ateliers de l'avenue de France sont chauffés. Les dames en cos-
um de bal et les enfants en chemisette pourront venir sans crainte de s'enrhumer.

COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE

Départs de Tunis

lundi	A 10 heures pour Malte, Tripoli, Djerba, Gabès, Sfax, Mehdiia, Monas- tir, Sousse.
Mardi	A 3 h. 1/2 du soir: pour Marseille direct.
Mardi	A 3 h. 1/2 du soir: pour Marseille direct.
Jeudi	A 3 h. 1/2 du soir: pour Sousse, Monastir, Mehdiia, Sfax, Gabès, Djer- ba, Tripoli, Malte, La Goulette.
Vendredi	A 3 h. 1/2 du soir: pour Marseille direct.
Samedi	A 11 heures du matin: pour Bizerte, Tabarka La Calle, Bône, Philippvil- le, Collo, Djidjelli, Bougie, Dellys, Alger.